

L'an deux mille onze, le 10 novembre, à 21 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril Cotonat, Maire.

Présents : Mesdames Sylvie Nabos, Eliane Duffau et Valérie Domerc, Messieurs, Franck Lille, Cyril Cotonat, J.Michel Esquerra, Jacky Lavilanie, Luc Cazeneuve, Philippe Quaglini et Georges Torrent

Absents : J.Luc Bonnemaïson excusés

Mme Sylvie Nabos a été élue secrétaire de séance

1° / Projet électrification

Mr le Maire propose 2 devis, le premier comprenant l'éclairage du parvis et l'accès handicapé de l'église Saint Laurent + l'allée + l'issue de secours côté nord de la salle des fêtes + 2 mâts avec 2 projecteurs de 7m pour le boulodrome pour un montant de 21 083 €, montant ramené à 14 758€ avec la subvention du Syndicat d'électrification.

La deuxième proposition se différencie au niveau du boulodrome avec seulement 2 mâts de 3.50m pour un montant de 18 683€, montant ramené à 13 078€ avec la subvention.

Le conseil opte pour le 1^{er} devis comprenant les 2 mâts de 7m au boulodrome.

2° / Projet photovoltaïque

Le raccordement a eu lieu le 2 novembre dernier.

Les gains de production seront versés à chaque date anniversaire soit en novembre.

Reste à réaliser, la mise en sécurité de l'ondulateur ainsi que l'élagage du magnolia et des arbres devant le foyer. Monsieur le Maire se charge de demander des devis auprès du conseil général (qui doit abattre un arbre mort devant l'école) ainsi que du syndicat des rivières.

Par la suite, nous aurons la possibilité de nous connecter sur un site afin de suivre la production.

3° / Projet Cœur de Village

Suite à la diffusion des nouveaux estimatifs de travaux, revus par le SIVOM, relatifs à :

- La traversée du village, pour un montant TTC de 176 659€
- Et la création de voirie et réseaux pour le lotissement, pour un montant de 69 836€ TTC

Il est demandé à l'ensemble des membres du conseil municipal de se prononcer sur ces 2 points, il en ressort :

1) le projet de la traversée du village afin de sécuriser l'agglomération et recréer un centre village doit être retravaillé mais approuvé par 8 voix, 1 abstention et 1 voix contre.

Ce dossier devrait être subventionné à hauteur de 50%.

2) le projet de lotissement avec la création de voirie et des réseaux serait mis en « stand by » pour l'instant, compte tenu de la conjoncture actuelle.

Voté à 9 voix pour, 1 voix contre.

4° / Compte rendu et proposition des commissions

Proposition de la commission « bâtiments » :

- Réparation de la porte du local communal, suite à effraction, devis de l'Ets Carreau pour 682€ pour la pose d'une serrure 3 points dont 640€ pris en charge par l'assurance.
- Installation circuit lumineux pour la scène de la salle des fêtes. Devis GEVAERT de 465€
- Installation rampe éclairage en hauteur devant la scène. Devis TAMTAM de 120€
- 1 rideau PVC pour le passe plat en cuisine. Devis Castorama de 50€
- Condamnation de la porte de la salle des fêtes, côté route, prévoir 100€ pour parpaings + enduit, les travaux seront réalisés en régie
- Installation d'un verre à la fenêtre de la sacristie de l'église Saint Laurent

- Installation d'un grillage au clocher, sur les ouvertures afin d'empêcher les oiseaux de pénétrer et surtout de faire des dégâts sur le plancher

Les différents devis sont acceptés par l'ensemble des membres présents.

Point sur les travaux réalisés :

- A la salle des fêtes :
 - Peinture portes, mur sous le bar, mus sanitaires (chantier jeunes)
 - Création de l'accès sous la scène, pour rangement
 - Rangement du local communal
- A la cantine et l'école : peinture portes et fenêtres extérieures (chantier jeunes)
- A l'aire de collecte des ordures ménagères : peinture affichoir (chantier jeunes)
- Au lavoir de St Laurent :
 - Charpente démontée
 - Bassin vidé et nettoyé
 - Tuiles nettoyées (au 3/4)
 - Achat bois pour 274€

Point sur les travaux restants à réaliser :

- Eglise St André : plancher du plafond de la pièce côté nord
- Affichoir St André : peinture + changement du bois
- Lavoir St Laurent : charpente à tailler + pose

Nouvelle affectation de certains locaux communaux :

- Le garage attenant à l'appartement des « Barbé » pourraient devenir un lieu de rangement pour les différentes associations, avec des armoires. L'objectif étant de libérer du local communal tout ce qui appartient aux associations
- La cantine pourrait être mise à disposition des associations
- La 1^{ère} salle de classe deviendrait la maison des associations, avec mise à disposition d'un ordinateur avec accès à internet, d'un copieur, de mobiliers (armoires, tables...). Les peintures sont à faire pour rafraichir la salle

L'ensemble des membres présents accepte ces propositions, sachant que des conventions de mise à disposition des locaux seront établies avec toutes les associations ainsi que des attestations de remise de clés.

5/ Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture de divers courrier, pour information, à savoir :

- De Mr l'inspecteur d'académie du 12/09, pour confirmation de la fermeture de l'école
- Du syndicat d'électrification, pour le coût du renforcement de la ligne de 58 134€ (la bachelote)
- Du Préfet, pour désigner un élu pour l'emploi parmi les membres du conseil dont la mission serait de mettre en relation des administrés avec le pôle emploi ainsi que de leur transmettre le offres d'emplois locales. La commune ne donnera pas suite à ce courrier
- Pour la formation des agents territoriaux, vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de la cotisation.
- Création d'une unité de production d'eau potable à Montégut sur Arros qui concerne la vallée de l'Arros et rassemble aujourd'hui 4 syndicats : Marciac, Beaumarchès, Villecomtal et St Michel. Coût 13 millions d'euros

Pour information, la commémoration du 11 novembre aura lieu à 11h00 et sera suivie d'un repas préparé par l'ESAT de Pagès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h35. Ont signé le registre tous les membres présents.